



N° 140  
17 septembre 2003  
Bimensuel

## La salle du Bicentenaire

### Le Courrier du DFJ:

#### Un agenda bien rempli!

Le journal interne du Département de la formation et de la jeunesse, supplément de *La Gazette*, vous est livré dans ce numéro avec un choix d'articles traitant des nombreux projets en cours de réalisation au sein du DFJ. Dans l'éditorial, Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJ, s'exprime sur les difficultés rencontrées dans la gestion des salaires lors de la rentrée scolaire.

### Dans ce numéro

**EMPLOI**

12 postes vacants.

**UNE JOURNÉE AVEC**

Bernard Raymond, un surveillant de la faune heureux.

**PRÉVENTION**

Cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs après 3 ans de compromis

**CONSEIL D'ETAT**

Les décisions de la quinzaine

**MEMENTO**

Dinotopia à Yverdon: le monde rêvé et perdu des dinosaures de J. Gurney.



CRÉDIT PHOTO

Michel Renaud, président du Grand Conseil, Laurent Rebeaud, chef du Bureau d'information et de communication, Marianne Brélaz, secrétaire générale du Grand Conseil et Vincent Grandjean, chancelier, lors du baptême de la nouvelle salle de conférence.

La salle Jean-Morax, sous les combles du n°6 de la place du Château, où se tenaient traditionnellement les conférences de presse du Conseil d'Etat, a disparu dans l'incendie qui a ravagé le bâtiment du Grand Conseil. Elle a été reconstruite sous un toit neuf, plus belle et plus grande qu'avant. Réservée

désormais à l'usage du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, pour lequel elle remplacera l'ancien fumoir du bâtiment Perregaux, elle a été baptisée «Salle du Bicentenaire». Elle voit le jour, en effet, 200 ans après la création du Canton de Vaud, et l'année de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution.

### Concours d'été Toutes reconnues!

Les photos de statues soumises à la sagacité des lecteurs de *La Gazette* du 7 août 2003 ne sont pas restées longtemps sans légendes. Presque une centaine de participants se sont transformés en limiers pour reconstituer parfois jusqu'à l'histoire de chaque monument. Le concours était difficile et le délai d'un mois donné pour répondre a largement été utilisé pour récolter de nombreux détails sur l'histoire des statues. Cinq coupons de participation ont été reçus complets et sans erreurs. **pp. 4-5**



### Et si on y goûtait?

La 3<sup>e</sup> édition de la *Semaine du Goût*, qui se déroulera du 18 au 28 septembre prochain s'annonce succulente. Au menu: la découverte d'un patrimoine culinaire suisse aussi savoureux que divers, du traditionnel Boutefas vaudois aux plats venus d'ailleurs qui peu à peu garnissent nos assiettes.

L'association pour la promotion du goût veut, par cette manifestation, mettre en valeur, entre autres, le savoir-faire artisanale, promouvoir la santé par une nourriture variée et équilibrée, rappeler la diversité des goûts et sensibiliser les jeunes au plaisir d'une nourriture saine. Le Département de la formation et de jeunesse (DFJ) se met à table et profite de l'occasion pour lancer la *Journée du goût* dans les restaurants scolaires.

**suite en page 3**





## La Cellule Web vous invite

*Une ou deux rencontres par année pourraient réunir les utilisateurs et les membres de la Cellule Web désormais regroupée à la rue St-Martin.*

La Cellule Web a vu le jour au début de cette année. Le regroupement des Webpublishers départementaux et du Webmaster cantonal a permis d'élargir l'offre de prestations et de disponibilité. Malheureusement le déménagement de la cellule à la rue St-Martin 6 a aussi eu pour conséquence une diminution de la facilité d'établir des contacts directs avec tous ceux qui s'intéressent ou utilisent le Web dans les départements. Pour corriger ce phénomène, la Cellule Web prévoit d'organiser une à deux rencontres «élargies» par année dans le but de partager des bonnes pratiques et tenir les utilisateurs informés des derniers développements. Une première rencontre pourrait avoir lieu d'ici la fin de l'année. Les personnes intéressées peuvent envoyer à la Cellule Web un simple e-mail avec le message «Je suis intéressé à participer à une rencontre élargie avec la Cellule Web». Pour rappel, la seule et unique adresse électronique de la Cellule Web est [info.web@vd.ch](mailto:info.web@vd.ch).

Cellule Web



**La Gazette**  
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Nicolas Gyger, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: [La.Gazette@chancellerie.vd.ch](mailto:La.Gazette@chancellerie.vd.ch)



## Trois nouveaux députés

Lors d'une de ses récentes séances, le Grand Conseil a assisté à la prestation de serment de trois nouveaux députés. Noël Crausaz, représentant le parti POP pour l'arron-

dissement de Lausanne, remplace ainsi Bernard Métraux, démissionnaire. Bernard Borel, également représentant du parti POP mais pour l'arrondissement d'Aigle, reprend le siège

laissé par Suzi Dulex, démissionnaire. Quand à Amy Foretay, représentant le parti des Verts pour l'arrondissement de Lausanne, elle succède à Michel Glardon, décédé.



Noël Crausaz (POP).



Bernard Borel (POP).



Amy Foretay (Verts).

## PETITES ANNONCES

**A louer:** Morges, 2 1/2 pièces (55 m<sup>2</sup>) dans villa, quartier Marcelin, pour bureau, architecte, couturière, informatique, etc. Loyer: frs 1000.-, charges et place de parc comprises. Date à convenir. Tél.: 021 803 59 43.

**A louer:** place de parc. A remettre, bail à loyer pour une place de parc intérieure, Rue de la Borde 3/5, à Lausanne, dès que possible. Tél.: 021 647 14 41 ou 021 316 71 53.

**A vendre:** Les Mosses, grand chalet meublé, confortable, grand séjour et 5 chambres. Appartement de 2 pièces au rez. Idéal pour le ski (piste et fond). Tél.: 021 731 16 65.

**A vendre:** chambre en noyer massif, motifs sculptés, années 1930: 1 lit (sommier à lattes + matelas), 1 armoire (3 portes + tiroirs), 1 commode avec miroir et 1 table de nuit. Le tout en bon état. Prix: frs 2600.- ou vendu séparément. Renseignements, photos et mesures au 021 943 26 75 (le soir).

**A vendre:** un lit pliable de 120 cm de large, à l'état de neuf, jamais utilisé, valeur 198.-, cédé 130.-. Tél.: 021 647 44 82.

**A vendre:** armoire 3 portes, crème, avec agencement intérieur. Prix: frs 350.-. Tél.: 021 316 66 93 ou 021 634 38 48 (répondeur).

**A vendre:** porte-vélo modulable pour voiture, état de neuf, cédé 50.-. Tél.: 021 647 44 82.

**A vendre:** neuf, cause de double emploi: Set Home Cinema DVD Panasonic 500 W, gris perle, garantie 1 an. Prix: 500.-. Tél.: 024 441 53 00 (le soir).

**A vendre:** cage pour oiseaux, neuve, dimensions: 157 h x 85 l x 55. Valeur: 600.-, cédée: 300.-, avec accessoires + 2 perruches. Tél.: 021 316 21 45 ou 079 672 45 56.

**A vendre:** chaussures de montagne en cuir, cramponnables, neuves, marque Boréal, pointure 44 1/2. Valeur: 550.-, cédée: 200.-. Tél.: 021 316 21 45 ou 079 672 45 56.

**A vendre:** urgent, scooter Honda Freeway 250 cm<sup>3</sup>

bleu-vert, acheté en octobre 2002, parfait état. Prix d'achat: 7420.-, cédé à 3500.-. Couverture et protège-mains offerts. Tél.: 078 628 73 24 (laisser un message), fax: 026 660 71 13.

**A vendre:** Audi TT Quattro, 225 CV, cyl. 1781, Radio CD, Ordinateur, Climatization, Peinture métal, Roues d'hiver, Xenon, Jantes Alu, Alcantara/Cuir, 58 000 km, 1<sup>re</sup> mise en circulation: 11.01. Prix: 37'900.-, à discuter. Tél.: 079/412.21.78.

**A vendre:** Renault Grand Espace 3.0i V6 24V Champs-Élysées. Modèle 1999. 110'000 km. Bordeaux métallisé. Jantes alu + 4 pneus hiver montés sur jantes. Chargeur CD. 4 sièges arrière amovibles. Très bon état. Expertisée 9.2002. Service 110'000 fait du jour. Valeur neuf: frs 63'799.-. Cédée: frs 23'400.-.

### Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées ci-contre.



## La Caisse de pensions doit mieux s'adapter à la conjoncture

*Le Conseil d'Etat propose de modifier la Loi sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, dans le sens d'une meilleure adaptation aux fluctuations toujours plus importantes et soudaines de la conjoncture et des marchés financiers.*

La crise généralisée dans le secteur de la prévoyance professionnelle n'a pas épargné la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV). Malgré un résultat négatif en 2002 (perte 451,7 millions, rendement - 8,1%) et la baisse du degré de couverture (64,1% en fin d'année contre 71,7% à fin 2001), le Conseil d'Etat constate que la Caisse reste dans la moyenne des autres cantons. Le Gouvernement estime que la gestion de la Caisse est saine, et il vient de donner décharge au Conseil d'administration pour l'exercice 2002. Il note encore que la reprise du marché des actions depuis ce printemps replace actuellement la Caisse dans les chiffres noirs.

### Risque financier pour l'Etat

En revanche, l'exposition de la CPEV à la volatilité de plus en plus marquée des marchés boursiers entraîne une accentuation du risque financier pour l'Etat. Ce dernier garantit en effet le rendement des capitaux

de la Caisse au taux technique de 4%. En cas de mauvaise performance répétée, le fonds de compensation deviendrait insuffisant et le Canton devrait verser le complément nécessaire. De plus, une nouvelle disposition légale prévoit pour la CPEV un degré de couverture de 75% à fin 2005. Selon les prévisions actuelles, cet objectif ne sera pas atteint, et l'Etat pourrait être amené à recapitaliser la Caisse.

### Couverture de 75% à atteindre en 2018

Pour éviter un engagement massif et précipité des fonds publics, le Conseil d'Etat propose au Parlement plusieurs aménagements de la Loi sur la CPEV. Le premier vise à fixer un nouveau délai de quinze ans pour atteindre de manière progressive et réaliste le degré de couverture de 75%. La deuxième modification prévoit de lier la garantie de l'Etat non plus seulement au taux de rendement mais également au degré de

couverture, qui constitue de l'avis général l'indicateur le plus fiable. Le projet propose en outre de reporter l'introduction du plan complémentaire pour les salaires élevés, jusqu'à ce que le capital de couverture ait atteint le degré légal.

Ces dispositions de type conjoncturel ne modifient ni les cotisations ni les rentes. Elles ne seront toutefois pas suffisantes pour assurer l'équilibre financier à long terme de la CPEV. Si les modifications ne touchent nullement les droits des assurés et des pensionnés, elles ne permettront néanmoins pas de pallier aux effets démographiques à long terme.

### Prestations à la baisse, financement à la hausse?

Le Conseil d'Etat est convaincu que le profil démographique de la caisse, et le rapport décroissant entre assurés actifs et pensionnés en particulier, appellent d'autres mesures de nature structurelle. Celles-ci pourraient prendre la forme d'une diminution des prestations ou d'une augmentation du financement, voire des deux à la fois. Dans ce cadre, le Gouvernement associera à ses réflexions tous les partenaires concernés. et présentera en 2004 des mesures structurelles afin d'assurer la pérennité de l'institution.



## Miam! Place au goût dans nos assiettes

(suite de la page 1)

Les élèves de 17 écoles vaudoises dont les restaurants portent le label *Fourchette verte junior* (menu équilibré, hygiène, tri des déchets) seront invités le 18 septembre à imaginer des menus favorisant les légumes et les fruits. Les cuisiniers choisiront les recettes qu'ils leur mitonneront ensuite. Une façon de développer l'intérêt des enfants pour des plats équilibrés ainsi que de lutter contre la malbouffe et l'obésité chez les jeunes: 18% de nos mômes entre 6 et 12 ans souffrent de surpoids et 4% d'obésité.

Voici une toute petite sélection de manifestations qui se dérouleront dans le canton, parmi les quelque 300 événements qui se partageront la carte de la *Semaine du Goût* dans toute la Suisse:

**Haute Ecole Pédagogique (HEP), av. de Cour 33, Lausanne.** Exposition et dégustation de mets emballés (papillotes, empanadas, samosas, feuilles de vignes,...) confectionnés par les élèves du collège de

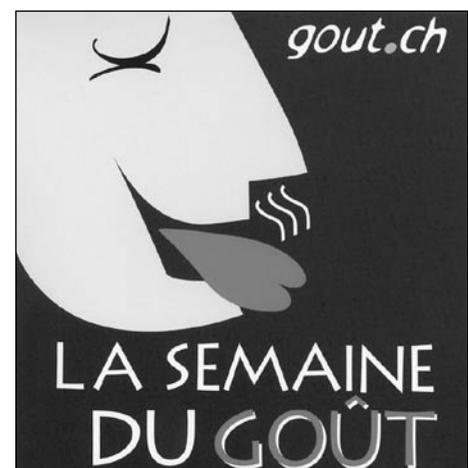
*Vevey et des stagiaires de la HEP.* Toute la journée du 24 septembre. Tout public.

**Bibliothèque cantonale universitaire (BCU), pl. de la Riponne, Lausanne.** Conférence suivie d'une dégustation de pains et de fromages d'ici et de Haute Savoie. Mercredi 24 septembre, à 18h. Adulte.

**Bibliothèque, Bibliomedia, rue César-Roux 34, Lausanne.** La BCU et Bibliomedia Lausanne vous proposent de découvrir les littératures ainsi que les produits de la région, en particulier ceux de la Haute-Savoie. Vendredi 26 septembre, à 18h.

**CHUV, Lausanne.** Patients et personnel partent à la découverte des saveurs (arômes, épices, couleurs, origines) en dégustant le menu du jour, illustré par des commentaires sur les ingrédients. Durant 3 jours.

**Musée romain de Lausanne-Vidy.** Repas romain avec amuse-gueules au moretum, animal entier à la broche (cerf, porc), sauces, garnitures et desserts à l'antique. Le



tout arrosé de vins miellés et de cervesoie. Samedi 27 septembre, dès 14h: cuisson et libations. Vers 19h30: début du banquet qui sera suivi d'un spectacle de gladiateurs. Tout public.

Pour plus d'informations sur les 300 événements qui se dérouleront lors de la semaine du Goût, du 18 au 28 septembre, dans toute la Suisse: [www.gout.ch](http://www.gout.ch); [info@gout.ch](mailto:info@gout.ch); tél.: 021 601 58 03. Label Fourchette verte: [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch)



# Les bonnes réponses



1

Major Jean Daniel Abraham Davel, place du Château, Lausanne.



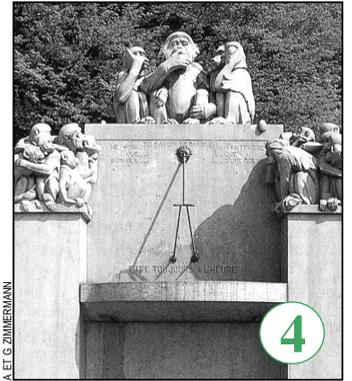
2

Johann Heinrich Pestalozzi, place Pestalozzi, Yverdon-les-Bains.



3

Pierre Viret, rue Pierre-Viret, Lausanne.



4

Fontaine des trois singes, parc du Denantou, Lausanne.



5

Elisabeth d'Autriche, dite «Sissi», Jardin des Roses, Territet.



6

Banneret, fontaine de Maître Jacques, Nyon.



7

Christ en gloire, tympan du portail sud de la cathédrale, Lausanne.



8

Jules César, Musée romain, Nyon.



9

Ignacy Jan Paderewski, pl. St-Louis, Morges.



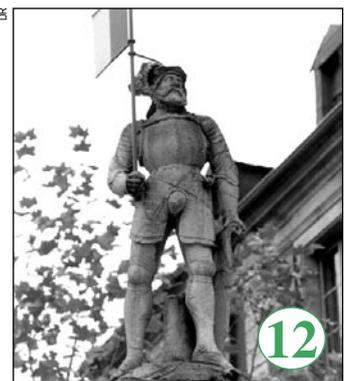
10

Freddy Mercury, pl. du Marché, Montreux.



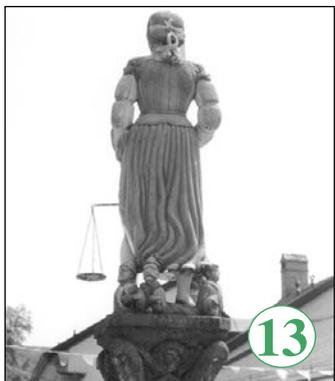
11

Charlie Chaplin, quai Perdonnet, Vevey.



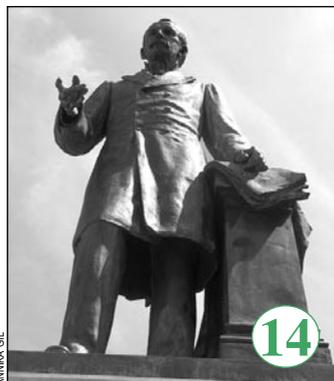
12

Banneret Pierrefleur, place du Marché, Orbe.



13

Justice, place de la Grenette, Moudon.



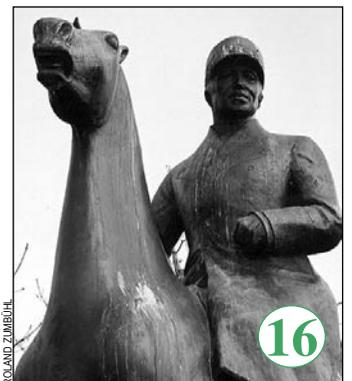
14

Louis Ruchonnet, pl. Madeleine, Lausanne.



15

P. de Coubertin, Musée Olympique, Lausanne.



16

Général Henri Guisan, Ouchy, Lausanne.





# Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch).

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

## DSAS Département de la santé et de l'action sociale

### Adjoint-e D (Assistant-e pour les questions liées à la toxicomanie) au Secrétariat général 50%

**Mission:** seconder le secrétaire de la Commission cantonale pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie et préparer tous ses dossiers relatifs à la toxicodépendance. Etablir des notes relatives à des projets et gérer la correspondance. Rédiger propositions et rapports pour le Conseil d'Etat sur la politique de la drogue (cl. 22-25).

**Renseignements:** M. Eric Toriel, 021/316.50.46

**Adresse:** réf. 4395G, Secrétariat général du DSAS, M. Carlos Igelsias, Casernes 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 09.09.03

### Assistant-e social-e pour le Centre médico-social de Prilly Nord 60-70%

**Mission:** activité au sein d'une équipe pluridisciplinaire - informations, aide et conseils aux clients pour des problèmes sociaux (familiaux, professionnels, psychologiques, de logement, d'assurances ou d'ordre financier et juridique) - recherche de fonds privés pour des aides ponctuelles - organisation d'hébergements temporaires ou définitifs - formation et encadrement du personnel auxiliaire, des stagiaires et des bénévoles.

**Profil:** diplôme d'assistant-e social-e requis. Quelques années d'expérience. Intérêt pour le travail avec les personnes âgées et en équipe pluridisciplinaire. Bonne capacité d'adaptation, connaissance des outils informatiques. Permis de conduire et véhicule.

**Renseignements:** Mme Véronique Dettwiler, 021/620.02.70

**Adresse:** Apromad, Mme Patrizia Clivaz Luchez, En Budron C7, CP 33 – 1052 Le Mont.

## DFIN Département des finances

### Caissier/ère responsable auprès de l'Office d'impôt de Lausanne-District 100%

**Mission:** Assumer la responsabilité du service de la caisse de l'Office. Coordonner les différentes opérations propres au service en étroite relation avec les responsables des différents bureaux et le responsable de la Recette. Veiller au développement des compétences et aptitudes des collaborateurs/trices et les soutenir dans leurs tâches (cl. 20-23).

**Renseignements:** M. Jean-Daniel Delay, 021/316.28.00

**Adresse:** réf. 4402G, Département des finances, M. Bruno Franco, Unité ressources humaines, Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 16.09.03

### Premier/ère secrétaire A (Responsable contentieux) auprès de l'Office d'impôt du district d'Yverdon 100%

**Mission:** assumer la responsabilité du service du contentieux de l'Office. Coordonner les différentes opérations propres au service en étroite

relation avec les responsables des différents bureaux et le responsable de la Recette (cl. 18-20).

**Renseignements:** M. Didier Lombardet, 024/423.81.28

**Adresse:** réf. 4397G, Département des finances, Unité ressources humaines, Mme Fabienne Marmillod, Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 09.09.03

## DFJ Département de la formation et de la jeunesse

### Employé-e principal-e d'administration pour l'Université de Lausanne, cours de vacances 85%\*

**Mission:** secrétariat des Cours de vacances de l'Université de Lausanne. Accueil des étudiants suisses ou étrangers: réception, téléphone, renseignements, correspondance, contacts avec les ambassades, les autorités, les offices de tourisme, organisations de visites, de loisirs, etc. Accueil et information aux enseignants, établissement de fiches pédagogiques, organisation pratique des cours. Recherche de logements pour les étudiants. Mise à jour, édition et envoi de la publicité pour les cours de vacances. Tenue de caisse (ventes et encaissements auprès des étudiants), imputation des pièces comptables. Mise à jour des fichiers des étudiants et enseignants. Economat, archivage, etc.

\* **Particularité:** ce poste est à 100% en été (avril à septembre) et 70% en hiver (octobre à mars). Les vacances doivent être obligatoirement prises en hiver (cl. 14-16).

**Renseignements:** Mme Georgette Blanc, 021/692.30.90

**Adresse:** réf. 4403G, Bureau de gestion du personnel de l'Université, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 16.09.03

### Employé-e principal-e d'administration pour le Gymnase Auguste Piccard 90%

**Mission:** effectuer tous travaux confiés par la secrétaire et le Conseil de direction. S'occuper de l'accueil et de la réception du gymnase. Participer à la bonne marche de l'administration du gymnase. Gérer le fichier des élèves. (cl. 14-16).

**Renseignements:** M. Alain Bouquet, 021/619.17.17

**Adresse:** réf. 4399G, Gymnase Auguste Piccard, M. Alain Bouquet, Bellerive 16, CP 100 – 1000 Lausanne 6 Ouchy

Publié dans la FAO le 09.09.03

## DEC Département de l'économie

### Chef-fe de projet informatique B pour le Secrétariat général 100%

**Mission:** appuyer les services du département lors de la réalisation de projets informatiques en garantissant l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. Assurer le suivi des applications en production et garantir le support aux utilisateurs et toutes tâches qui en découlent. Superviser et coordonner le déploiement des nouvelles applications.

Assurer et coordonner la formation des utilisateurs. Participer au help-desk départemental, à l'élaboration du budget et à des groupes de travail (cl. 26-28).

**Renseignements:** M. Claude-Albert Müller Theurillat, 021/316.59.84

**Adresse:** réf. 4398G, Secrétariat général du DEC, Mme Orane Pinard, Caroline 11 – 1014 Lausanne.

**Délai de postulation:** 24.09.03

Publié dans la FAO le 09.09.03

## DINF

Département des infrastructures

### Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 5<sup>e</sup> arrondissement, Moudon 100%

**Mission:** entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons, soit assurer le service hivernal, entretenir les chaussées et leur annexes, surveillance du domaine public (cl. 8-10).

**Renseignements:** M. Christophe Authier, 021/316.02.26.

**Adresse:** réf. 4393G, M. Christophe Authier, Voyer du 5<sup>e</sup> arrondissement de Moudon, Place de la Gare 7, case postale 290 – 1510 Moudon

Publié dans la FAO le 09.09.2003

### Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 6<sup>e</sup> arrondissement, Yverdon 100%

**Mission:** entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons, soit assurer le service hivernal, entretenir les chaussées et leur annexes, surveillance du domaine public (cl. 8-10).

**Renseignements:** M. Jacques Thoeni, 024/425.43.22.

**Adresse:** réf. 4392G, M. Jacques Thoeni, Voyer du 6<sup>e</sup> arrondissement d'Yverdon, Champs-Lovats 27, case postale 1389 – 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 09.09.2003

## DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

### Employé-e de bibliothèque pour la Bibliothèque cantonale et universitaire, site de Dorigny 50%

**Mission:** travail en équipe dans un environnement informatisé: délivrer aux usagers les ouvrages demandés en prêt, procéder aux prolongations et aux réservations, enregistrer les retours. Rechercher les documents en magasins. Préparer, reclasser les ouvrages en retour de prêt (cl. 8-10).

**Renseignements:** M. Christian Pittet, 021/692.47.80

**Adresse:** réf. 4394G, Bibliothèque cantonale et universitaire, Mme Olga Farman, Dorigny – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 09.09.03

*Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.*

Service du personnel de l'Etat de Vaud – Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

# BRM

Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

**Heures d'ouverture:**

**8h - 12h et 13h30 - 17h**

**(vendredi jusqu'à 16h30)**

## DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

### Juriste ou Secrétaire juriste pour le Service pénitentiaire 50%

**Mission:** rédiger des décisions relatives à l'exécution des peines (placement, traitements ordonnés, libération conditionnelle), élaborer des préavis pour des situations concernant des détenus et participer à la préparation de lois ou de règlements concernant le service.

**Renseignements:** M. André Vallotton, 021/316.48.01

**Adresse:** réf. 4400G, Service pénitentiaire, M. André Vallotton, Cité-Devant 14 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 09.09.03

### Secrétaire pour le Secrétariat général 80-100%

**Mission:** gestion administrative de l'Unité informatique du Département (UID): secrétariat et appui dans les tâches administratives de son chef et de ses collaborateurs, réception. Gestion du personnel (mutations et autres démarches administratives). Gestion et responsabilité de la comptabilité. Suivi du Help Desk du département (cl. 15-18).

**Renseignements:** M. Gilbert Duruz, 021/316.02.30

**Adresse:** réf. 4401G, Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Rue de l'Université 18 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 16.09.03

### Employé-e principal-e d'administration pour le Service des automobiles et de la navigation 100%

**Mission:** collaborer à la gestion du courrier et de l'économat d'un service important (cl. 14-16).

**Renseignements:** M. Jean-Luc Ronchi, 021/316.88.05

**Adresse:** réf. 4391G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 02.09.03

## OJV

Ordre judiciaire vaudois

### Secrétaire juriste (H/F) à l'Office du Juge d'instruction cantonal 100%

**Mission:** seconder le Juge d'instruction, rédiger le courrier et les décisions judiciaires, assumer la gestion des dossiers (cl. 22-25).

**Renseignements:** Mme Françoise Dessaux, 021/316.64.70

**Adresse:** réf. 4396G, M. le Juge d'instruction cantonal, Valentin 34 – 1014 Lausanne

**Délai de postulation:** 24.09.03

Publié dans la FAO le 09.



# Bernard Reymond, un homme heureux

*Il ne connaît pas d'horaire. Il ne compte pas ses heures. Son lieu de travail mesure 350 km<sup>2</sup>, soit un total de 35'000 hectares.*

*Certainement parce qu'il a l'emploi de ses rêves, il respire la joie de vivre. Depuis plus de trente ans, Bernard Reymond est un représentant de l'ordre. Il est surveillant permanent de la faune dans le Jura Vaudois.*

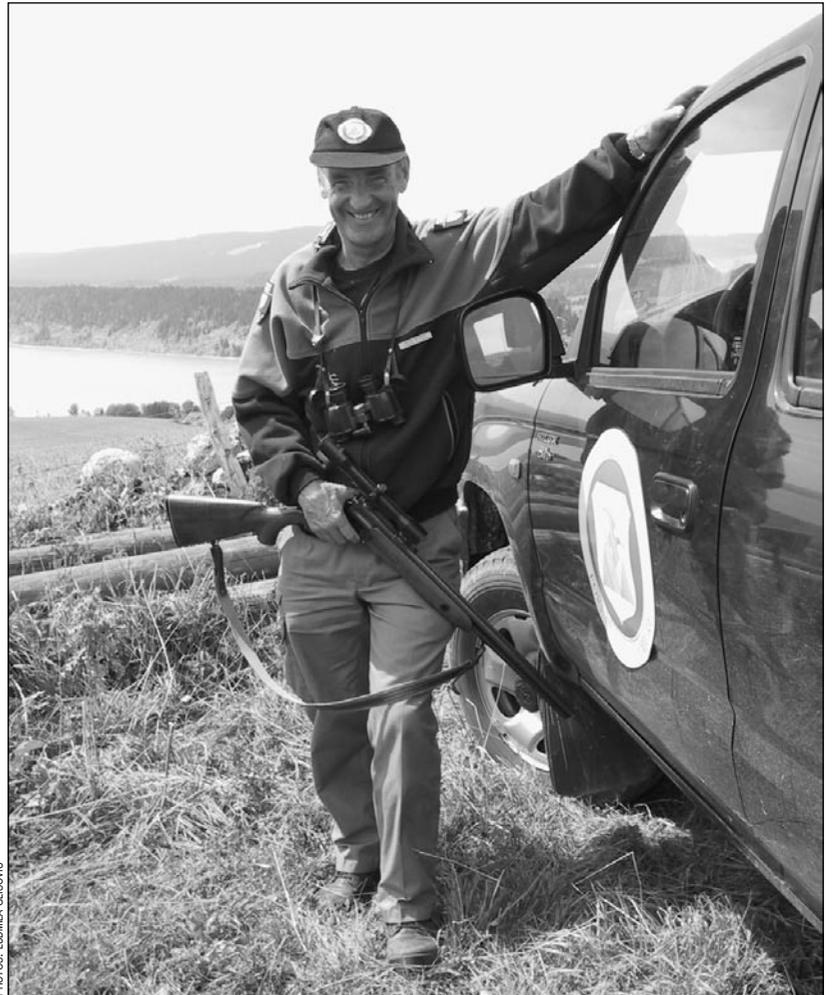
**A**vant 6 heures du matin, il gravit le Mont Sâla dans le Jura. Au pied du chemin, il a repéré deux voitures. «Il y a des gens qui ont campé là-haut. Ici c'est une réserve fédérale, c'est interdit». Dans le jour qui se lève, au pied de la grande croix, une famille se réveille. Jumelles autour du cou, Bernard Reymond les interpelle: «Vous avez vu des chamois?» Il leur explique aussi qu'ils se trouvent dans un lieu protégé.

En douceur le dialogue s'installe et il dévie rapidement sur la faune locale. L'histoire de Prosper, un grand tétras\* rendu fou à la saison des amours en fait partie. Les marmottes sont aussi à l'ordre du jour: «C'est un peu moi leur papa. Je me suis occupé de leur réintroduction dès 1969». Les campeurs sauvages ne seront pas dénoncés au juge et éviteront ainsi une amende: «ça se voit tout de suite que ce sont des amoureux de la montagne». A leur décharge également, ils n'ont pas eu une attitude agressive. Ils sont respectueux de la nature et ils ne laissent pas la moindre trace de leur passage. Les autorités redoutent surtout l'installation de campements de plusieurs jours.

## Souvenirs d'enfance

La montagne est sa maison. Tout petit, trotinant dans les pas de son père, garde-forestier, Bernard Reymond parcourait déjà les forêts du Jura: «Ce sont mes plus beaux souvenirs d'enfance». Aujourd'hui, partir dans la montagne, observer la faune n'est qu'une tâche parmi de nombreuses autres (voir encadré). «C'est la cerise sur le gâteau», dit-il.

Il a bien failli passer à côté de ce bonheur. Jeune homme, il n'était pas assez robuste pour faire le même métier que son père: «il faut commencer par un apprentissage de



PHOTOS: LUDMILA GLEBOVIC

*Bernard Reymond se sentait comme «un rapace en cage» lorsqu'il a commencé à travailler comme télégraphiste aux PTT. Depuis 1966, il exerce «le métier de ses rêves»: surveillant de la faune, libre et presque toujours en vadrouille.*

bûcheron». Il se retrouve alors à l'école de commerce à Lausanne. Ses études terminées, il entame une carrière aux PTT comme télégraphiste. «Je me sentais enfermé, comme un rapace dans une cage».

En 1966, le canton crée les premiers postes de garde-chasse. «ça m'a fait tilt! C'était le métier de mes rêves. J'avais déjà pris des contacts pour devenir garde-frontière. Mais, c'était mille fois mieux». Lors de cette première volée, il y a beaucoup d'appelés, cent vingt, et peu d'élus, six. Afin d'être prêt à l'examen d'admission, Bernard Reymond se rend dans une librairie, dévalise les rayons et apprend tout ce qu'il peut sur la faune et la flore. «Le jour où j'ai appris mon engagement, a été le plus beau de ma vie».

## Naturaliste avant tout

Comme dans tout travail, il y a des missions que le surveillant de la faune apprécie moins. Outre la partie administrative, c'est lorsqu'il doit abattre des bêtes. «Paradoxa-

lement, j'adore le tir, mais je déteste tuer des animaux pris dans un piège». Une situation malheureusement fréquente. Il capture, pour les particuliers, des fouines envahissantes. «Je ne supporte pas de croiser leur regard avant de leur donner la mort. Et plus je vieillis plus c'est difficile».

C'est encore à lui que l'on fait appel lorsqu'une bête sauvage est victime d'un accident de la route. Pour abrégé ses souffrances, il l'achève. Le nombre d'accidents de ce type est un bon indicateur de la santé de la faune. Plus il y a d'animaux, comme actuellement, plus le risque d'entrer en collision avec l'un d'entre eux est grand.

## Chasse à l'homme

Sa formation de chasseur, il l'utilise encore sans passion pour venir en aide aux paysans lorsque leurs champs sont dévastés par des blaireaux, des sangliers, etc. «Il y a deux types de surveillants de la faune. Il y a les chasseurs et les naturalistes». Ce qui n'empêche pas une bonne entente entre eux.

Les chasseurs jalourent ces «chasses» hors saison. D'ailleurs, les relations avec ces derniers sont parfois tendues. «C'est comme dans toutes les corporations. Il y a les gens bien et les autres». Ainsi, Bernard Reymond est motivé dans la traque d'un gibier particulier: le braconnier. Pour protéger les animaux sauvages, aucune nuit de planque, même sous la pluie, ne le rebute. L'adrénaline est aussi un moteur. «Le cœur bat tellement fort qu'on a l'impression de l'entendre résonner dans la montagne. Finalement, cette chasse à l'homme est pour moi la plus difficile et la plus excitante. Mais, j'ai le sens du devoir et je suis un obstiné».

Dans l'univers du braconnage, les choses ont changé. «Les braconniers sont souvent des durs. Pour la vendre, ils veulent faire de la viande facilement». Aujourd'hui, ils chassent de préférence de nuit, ce qui est interdit. Ils ont des 4X4, des fusils à lunette avec amortisseur de bruit, des lunettes à vision nocturne. Ils utilisent aussi, de puissantes lampes halogènes. Des lampes également utilisées par les surveillants pour le comptage des animaux. Mais ce qui a le plus révolutionné et facilité la vie du braconnier, c'est le téléphone mobile.

### Militant écologiste

Bernard Reymond ne s'engage pas uniquement dans la répression. Il donne des cours aux apprentis chasseurs: «Il est nécessaire



Une famille surprise au réveil par Bernard Reymond qui lui explique qu'il est interdit de camper dans une réserve fédérale. (Mont Sâla, au pied du Jura)

d'améliorer l'éthique. Nous voulons que les chasseurs deviennent de véritables collaborateurs et participent à la réalisation des plans de tirs».

Si le surveillant prend à cœur son métier, c'est par amour de la nature et des animaux. Témoignages de longues heures passées à l'affût, ses dessins, ses peintures et ses photos sur lesquels il fige des instants inoubliables pour lui. Ses sujets sont un loup, des ours, des bêtes sauvages qu'il est

parti débusquer en Pologne et en Slovaquie. Le policier le dit: «C'est une vocation. Il faut des jambes, du cœur et des tripes. Si je n'avais pas fait ce métier, je serais devenu, vraisemblablement, militant écologiste».

Ludmila Glisovic

\* Grand tétras: gallinacé sauvage, menacé d'extinction. Le plus grand oiseau de notre faune.

## Un cahier des charges bien rempli

Ils sont huit surveillants à couvrir le territoire vaudois. Pour les seconder, chacun a à sa disposition une dizaine d'auxiliaires bénévoles. Afin qu'ils puissent intervenir efficacement, ces derniers sont également assermentés.

Le cahier des charges de Bernard Reymond et de ses collègues détermine de nombreuses tâches. Ces agents sont chargés de faire respecter la législation concernant la faune et en particulier la chasse. Ils font partie de la police de l'environnement. Ils interviennent lors d'atteintes à la nature, comme lors de pollution. A l'occasion, ils collaborent avec la gendarmerie et d'autres corps.

Une part importante de leur travail consiste à mettre sur pied des actions de police de la chasse et de lutte contre le braconnage. Motocross et motoneige «sauvage», chiens en liberté, ramassage d'escargots, pillage de la flore, etc., autant d'activités illégales contre lesquelles ils luttent.

Concernant les espèces animales, ces



Les surveillants de la faune font partie de la police de l'environnement et sont donc équipés en conséquence.

agents répertorient, collectent, synthétisent leurs observations. Ce travail d'enquête ne sert pas à remplir les tiroirs avec des rapports. Il permet un suivi de la faune sauvage et apporte des renseignements au profit des responsables cantonaux chargés de la gestion. Les collaborations avec les milieux scientifiques sont fréquentes. Les surveillants de la faune participent à la

capture d'animaux, tels le lynx, le cerf et le sanglier. On les munit alors d'un collier émetteur et les biologistes suivent leurs déplacements.

Une autre mission concerne le suivi sanitaire avec l'institut vétérinaire Galli-Valerio.

Service public par excellence, les surveillants de la faune interviennent pour aider la population. Une fouine dans un grenier qui rend la vie impossible; un sanglier commet des dégâts importants dans une culture de maïs; un chevreuil est blessé dans un accident de la route; une génisse est devenue sauvage après un estivage; c'est à eux qu'on fait appel.

En collaboration avec les experts désignés pour l'indemnisation, ils établissent des constats lors de dégâts importants commis par des animaux sauvages. Selon la loi, les propriétaires lésés peuvent recevoir une compensation financière.

Grâce à leur travail avec la nature, ces hommes deviennent un peu la mémoire de notre région. — LuG



## Tabagisme au travail: cohabitation entre anti et adeptes pas toujours satisfaisante

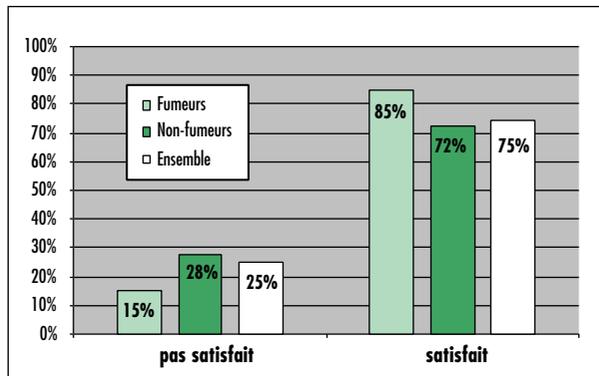
Trois ans après l'introduction d'un programme de protection des non-fumeurs au sein de l'administration, un rapport en explore les progrès comme les couacs. Ainsi que les attentes, parfois déçues, des collaborateurs.

Pas facile de satisfaire tous le monde: les fumeurs qui depuis des années s'adonnaient à l'herbe à Nicot en toute quiétude sur leur lieu de travail et qui aujourd'hui s'insurgent contre leur exilé forcé dans une cage d'escaliers. Faute de locaux adéquats, des espaces fumeurs ont parfois été «aménagés» dans des endroits incongrus, voir lugubres. Tandis que les adeptes d'air pur, ceux qui depuis des années justement devaient subir en silence la fumée de leurs voisins de bureau, fuient une cafétéria devenue opaque depuis que cette dernière a été désignée zone fumeur! Deux exemples qui illustrent les problèmes rencontrés par le CIPRET au sein de l'administration vaudoise. Sa marge de manœuvre était faible car surtout basée sur l'information, la recherche de consensus et la responsabilisation.

### Et maintenant, ça va mieux ?

Plus de 6000 collaborateurs appartenant à pratiquement tous les services (à l'exception de l'ordre judiciaire, de l'Université, des hospices cantonaux et des écoles) ont été touchés depuis septembre 1999 par le programme de protection des non-fumeurs (PRETAC). Un programme lancé par le service de la santé publique et conduit par le Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET-Vaud). Avant d'étendre le programme au reste de l'administration et afin de mieux cerner la manière de consolider ses acquis, le CIPRET a enquêté auprès des collaborateurs afin d'élucider principalement trois points: le programme PRETAC a-t-il été conduit de manière satisfaisant? A-t-il permis d'améliorer la situation ainsi que la cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs? Et finalement, faut-il proposer de nouvelles prestations et si oui lesquelles?

Quelque 387 collaborateurs ont répondu au questionnaire du CIPRET qui était également disponible sur Intranet (voir *La Gazette* n°137). Parmi eux, une majorité de non-fumeurs (78%, ex-fumeurs et non-



Si 3 personnes sur 4 sont satisfaites de la manière dont le programme a été mis en place, les non-fumeurs se montrent globalement plus critiques (28%).

fumeurs compris), ce qui démontre l'intérêt que porte cette catégorie des collaborateurs au problème de la fumée passive. Ce sont d'ailleurs les non-fumeurs qui se montrent le moins satisfaits des résultats obtenus par PRETAC. Si les fumeurs ont craint ne plus pouvoir fumer avec l'introduction de PRETAC, les non-fumeurs ont quant à eux espéré, à tort, un plus large bannissement de la fumée. Frustration parfois relayée par une non-application du programme ou à un retour en arrière après quelques mois de bonne volonté. La faute à l'inertie et, semble-t-il, à une direction des services pas assez concernée par la pertinence du programme.

Pour 86% des sondés cependant, le programme a permis d'améliorer la situation de la fumée passive et pour 73% a amélioré la cohabitation entre les deux camps. En ce qui concerne les mesures ultérieures à prendre, 58% des fumeurs sont pour l'organisation d'ateliers de désaccoutumance tandis que les non-fumeurs penchent à 81% pour un renforcement de PRETAC. Mais ils s'accordent pour préconiser une meilleure prévention du tabagisme auprès des apprentis.

Annika Gil

Le rapport d'évaluation du CIPRET-Vaud peut être consulté sur le site: [www.vd.ch](http://www.vd.ch) (chemin: intranet, informer, personnel).

Les personnes intéressées à suivre des ateliers (informations et conseils personnalisés sur comment arrêter de fumer, alimentation, gestion du stress, activités physiques,...) en rapport avec la prévention du tabagisme peuvent contacter le CIPRET-Vaud: Av. de Provence 12, 1007 Lausanne. Tél.: 021 623 37 42; e-mail: [Cipret-vaud@fvl.vd.ch](mailto:Cipret-vaud@fvl.vd.ch)

## Les décisions de la quinzaine

### DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

#### Projet de loi cantonale sur l'énergie: mise en consultation

Le Conseil d'Etat met en consultation le projet de loi cantonale sur l'énergie, inspiré de la "Conception cantonale de l'énergie" qu'il a adoptée en avril dernier. La consultation, qui s'adresse à tout ceux qui de près ou de loin sont concernés par ce domaine ainsi qu'aux partis politiques représentés au Grand Conseil, se terminera dans deux mois.

René Vuilleumier, service de l'environnement et de l'énergie, 021 316 95 50

#### Entreprises de sécurité: adaptation aux accords bilatéraux

Le Conseil d'Etat a adopté un projet de décret autorisant le Canton de Vaud à adhérer à la Convention du 3 juillet 2003 portant révision du concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité ainsi qu'un projet de loi modifiant la loi du 22 septembre 1998 sur les entreprises de sécurité. Ces textes adaptent la législation sur les entreprises de sécurité aux accords bilatéraux et y apportent des améliorations pratiques.

Vincent Delay, Police cantonale, 021 644 80 21, [Vincent.delay@polcant.vd.ch](mailto:Vincent.delay@polcant.vd.ch)

#### Règlement sur la pêche dans les lacs de Joux, Brenet et Ter

Le Conseil d'Etat a adopté une révision de l'article 41 du règlement sur la pêche dans les lacs de Joux, Brenet et Ter. L'article révisé fixe le dernier jour de la période de protection du brochet dans les lacs de la Vallée de Joux au 2e vendredi du mois de mai des années 2004 à 2008. La période de protection débute le 1er janvier au lac Ter et le 1er mars aux lacs de Joux et Brenet.

Bernard Buttiker, Inspecteur de la pêche, Service des forêts, de la faune et de la nature, 021 694 82 31, [bernard.buttiker@sffn.vd.ch](mailto:bernard.buttiker@sffn.vd.ch)

#### Pêche: le Conseil d'Etat adopte deux nouveaux concordats

Le Conseil d'Etat a adopté deux nouveaux concordats intercantonaux sur la pêche dans les lacs de Neuchâtel et de Morat, qui lui ont été proposés par les commissions intercantionales compétentes. Ces nouveaux documents entreront en vigueur le 1er janvier 2004 et remplaceront les concordats sur la pêche dans les lacs de Neuchâtel et de Morat, datant du 21 mars 1980 et du 14 décembre 1979 respectivement. L'objectif

principal est de permettre aux commissions inter-cantoniales d'adapter les dispositions de détail de manière plus souple aux conditions changeantes de la gestion de la pêche.

*Bernard Buttiker, Inspecteur de la pêche, Service des forêts, de la faune et de la nature, 021 694 82 31, bernard.buttiker@sffn.vd.ch*

## DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

### Election complémentaire au Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a arrêté la date à laquelle l'élection complémentaire au Conseil d'Etat se déroulera: celle-ci aura lieu le 9 novembre 2003, soit en même temps que le 2<sup>ème</sup> tour de l'élection au Conseil des Etats. Un éventuel 2<sup>ème</sup> tour se déroulera trois semaines plus tard, soit le 30 novembre 2003.

*Eric Golaz, chef du service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45*

## DINF

Département des infrastructures

### Accès routier du projet de la COOP à Aclens

Le Conseil d'Etat s'est engagé, sous réserve de la décision du Grand Conseil, à inscrire dans la planification routière 2004-2007 le projet de route reliant le pôle de développement d'Aclens à la jonction autoroutière de Cossonay. Cette route est rendue indispensable par le projet de l'entreprise COOP de construire à Aclens une centrale de distribution pour tous ses magasins de Suisse romande, en remplacement de celles de Crissier, Renens et Satigny (GE). D'environ 3,4 km, le nouveau tracé de route évite Vuf ens par l'ouest, rejoint la route Pent haz-Mex et emprunte le tracé d'un chemin AF pour relier la jonction d'autoroute de Cossonay. Le coût du projet est estimé entre 15 et 20 millions de francs. Les retombées économiques du projet COOP sont importantes pour la région et le canton: 550 emplois (dont 350 nouveaux pour le canton) et un investissement estimé à 150 millions de francs. Par ailleurs le pôle d'Aclens-Vuf ens-la-Ville dans son ensemble permettra l'accueil de 5'000 postes de travail et un investissement total de l'ordre de 500 à 900 millions de francs.

*Bernard Daucher, chef du Service des routes, 021 316 71 30 et François Veillard, groupe opérationnel des pôles, 021 316 74 58*

### Correction de la route cantonale entre Commugny et les Arrennys

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit de Fr. 3'875'000.- pour la correction de la route cantonale entre Commugny et les Arrennys. Artère de liaison essentielle pour le trafic régional, puisque empruntée par plus

de 9'000 véhicules/jour dont 200 poids lourds, cette route a connu au cours des cinq dernières années 13 accidents ayant occasionné 11 blessés et 1 mort. Le projet prévoit, sur une longueur de 1300 m, la reconstruction de la chaussée avec 2 voies de circulation de 3 m et une bande cyclable de 1,25 m, ainsi que la création d'un trottoir mixte de 2.50 m. de largeur pour les piétons et les deux-roues du côté lac de la chaussée.

*Jean-Bernard Pfander, ingénieur au Service des routes, 021 316 70 76, jean-bernard.pfander@sr.vd.ch*

## DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

### Fonds pour la prévention et la lutte contre les toxicomanies

Le Conseil d'Etat a décidé d'attribuer un montant de Frs 1'299'500.- pour des projets touchant le domaine des dépendances. Il s'agit entre autres d'une participation aux programmes de formation spécifiques, d'un soutien à un projet pilote interdisciplinaire de prévention secondaire (dépistage, évaluation et parrainage pour adolescents à risques de toxicomanie), ainsi que de la poursuite des efforts en matière de remise de matériel stérile. Une aide sera également accordée à une recherche visant l'implantation de programmes de prévention des dépendances au sein des établissements scolaires menée par l'Office des écoles en santé. Le Fonds est alimenté par des montants saisis dans le cadre de la répression du trafic de stupéfiants.

*Eric Joye, coordinateur dépendances du Service de la santé publique, 021 316 42 99*

### Nouvelles conditions de travail et de formation des médecins assistants

Le Conseil d'Etat a signé la Convention fixant les nouvelles conditions de travail et de formation des médecins assistants, en conformité avec la loi fédérale sur le travail. Il considère que les négociations sont arrivées à leur terme, et que la nouvelle convention garantit le respect des engagements qu'il a pris lors de la signature du protocole d'accord en janvier 2003. Il invite l'Association suisse des médecins assistants - section Vaud (ASMAV) et les hôpitaux concernés à la signer à leur tour.

*Marc Weber, adjoint, Service de la santé publique, 021 316 42 24, marc.weber@ssp.vd.ch*

### Règlement sur l'exercice des professions de la santé

Le Conseil d'Etat a adopté un règlement sur l'exercice des professions de la santé qui fait suite à la révision de la loi sur la santé publique entrée en vigueur le 1er janvier 2003. Il est nécessaire en raison de la reconnaissance de nouvelles professions dans la loi (ambulancier, ostéopathe, thérapeute de la psychomotricité, hygiéniste dentaire notamment), des modifications survenues dans l'exercice de professions

déjà reconnues (chiropraticien, sage-femme, ergothérapeute, infirmier(ère), podologue physiothérapeute, opticien) et de la suppression des autorisations de pratiquer à titre dépendant. Il regroupe des dispositions éparpillées jusque là dans plusieurs textes et permet l'abrogation de 10 règlements anciens. Son élaboration s'est faite dans un souci d'harmonisation des législations sanitaires romandes.

*Jean-Robert Golaz, Adjoint SSP, 021 316 42 94, jean-robot.golaz@ssp.vd.ch*

## DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

### Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO): oui à l'adhésion du canton de Berne

Le canton de Vaud a adhéré au concordat inter-cantonal créant la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) en 1997. Par ce décret, il approuve l'avenant du 29 novembre 2002 à ce concordat intercantonal, acceptant l'adhésion de plein droit du canton de Berne à la HES-SO.

*Alain Garnier, chef d'office a.i. OHEV, 021 316 63 20, alain.garnier@sfp.vd.ch*  
*- Martial Bujard, adjoint, 021 316 63 50, martial.bujard@sfp.vd.ch*

### Réaménagement et extension des locaux du Gymnase de Burier, à la Tour-de-Peilz

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de Fr. 17'900'000.- pour financer les travaux de la première phase, urgente (rentrée d'août 2004 et 2005), de réaménagement et d'extension des locaux du Gymnase de Burier, à la Tour-de-Peilz. Ce projet fait suite à l'un des quatre crédits d'études voté en juin 2003 par le Grand Conseil.

*Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire et de la formation, 021 316 34 01, philippe.lavanchy@sg-dfj.vd.ch*

## DEC

Département de l'économie

### Adaptation des émoluments du Service vétérinaire

Les émoluments en matière administrative perçus pour les prestations fournies par le Service vétérinaire n'ayant pas été adaptés au coût de la vie depuis 1991, le Conseil d'Etat a décidé de modifier le règlement du 8 janvier 2001 fixant le montant de ces frais. Ces émoluments seront ainsi augmentés pour mieux tenir compte du prix de revient de chaque prestation.

*Jacques-Henri Penseyres, Vétérinaire cantonal, 021 316 38 78, jacques-henri.penseyres@snet.vd.ch*



# Câlin câlin avec les dinosaures

*Il était une fois une île inconnue des cartographes. Dinotopia. Descendants de naufragés et dinosaures y vivaient en bonne harmonie. Un monde perdu dont l'innocence nous fait rêver l'espace d'une exposition.*



*Nostalgie d'un monde perdu fabuleusement raconté et illustré par l'artiste et anthropologue américain James Gurney dans «Dinotopia» et «Le Monde d'En-bas».*

Il creusait des trous dans le jardin de ses parents, à la recherche de ces mondes mystérieux, oubliés et enfouis. James Gurney a grandi mais n'en continue pas moins sa quête fantastique. Rétrofuturisme, utopie et civilisations perdues, les ingrédients d'un voyage imaginaire dont l'exposition montée par la Maison d'Ailleurs d'Yverdon nous retrace un épisode. Le plus célèbre peut-être de la très riche œuvre de cet Américain âgé aujourd'hui de 45 ans: l'écriture et l'illustration de deux ouvrages – chacun ayant nécessité 2 ans de travail – traduits en 18 langues et vendus à deux millions d'exemplaires, *Dinotopia* et *Le Monde d'En-Bas*.

En 1862, le biologiste Arthur Denison et son jeune fils Will s'échouent sur une île étrange, appelée par ses occupants Dinoto-

pia. Descendants de naufragés phéniciens, espagnols, chinois ou anglais y cohabitent avec une grande variété de dinosaures. Tous s'entendent à merveille, à l'exception des grands carnivores. Arthur et son fils assimilent les coutumes locales tandis que le père consigne notes et croquis dans son carnet de voyage – le document que James Gurney dit avoir découvert et qu'il reprend dans son ouvrage. Un voyage extraordinaire, entre nostalgie et science-fiction, qui remet au goût du jour le mythe d'un pays qui se serait développé à l'écart de notre civilisation.

*«Dinotopia et les mondes perdus».* Maison d'Ailleurs, Musée de la science-fiction, de l'utopie et des voyages extraordinaires. Pl. Pestalozzi, Yverdon-les-Bains. Mercredi, jeudi, vendredi: 14h à 18h; samedi et dimanche: 12h à 18h. Jusqu'au 18 janvier 2004

## «Ciné du Musée»: les sciences sur grand écran

Voici le programme de la saison 2003-04 du *Ciné du Musée*, proposé par les musées scientifiques cantonaux – archéologie, botanique, géologie et zoologie – à l'attention des enfants: *Cristaux du Brésil*, 8 octobre. Quête et découverte de splendides minéraux de roches et de géodes d'améthystes. *Le hérisson, guerrier des jardins*, 29 octobre. Grand dévoreur d'insectes et de limaces, le hérisson est le gardien rêvé et méconnu de nos jardins. *Safari africain*, 5 novembre. Faune et flore de parcs nationaux de Mauritanie et du Tchad. *Les plantes carnivores*, 12 novembre. Au lieu d'aliments minéraux, certaines plantes attirent, tuent et digèrent des

insectes. *La grande forêt*, 19 novembre. La végétation n'est apparue que tardivement sur Terre. Pourquoi? Et que se passerait-il si les grandes forêts disparaissaient? *La vie quotidienne d'une famille d'esquimaux*, 26 novembre. Premier grand film tourné dans l'Arctique, dans les années 1920, sur les derniers chasseurs-cueilleurs. *5000 ans dans les glaces*, 21 janvier 2004. *L'incroyable aventure de dinosaure Big Al*, 28 janvier. *La plage aux Ptérosaures*, 4 février. *La tique et l'oiseau*, 11 février et *De vrais citoyens, conte de deux manchots du Cap*, 18 février. Les projections ont lieu le mercredi, à 14h30, à l'aula du Palais de Rumine, Lausanne. Entrée libre.

## Expositions

**Musée historique de Lausanne.** *Prête-moi ta plume!* A l'ère du clavier et de la souris, objets et instruments d'écriture invitent à la découverte d'un domaine chargé de souvenirs. **Ateliers pour les 8-12 ans:** tester différents objets d'écriture (plume, stylet, tablette de cire, encre,...) et réaliser un cachet en cire. Mercredis 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre et 14 janvier; samedi 29 novembre et mardi 12 octobre, de 14h à 16h. Place limitée. Tél.: 021 331 03 53. Jusqu'au 18 janvier.

**Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.** *Le monde selon François Dubois.* L'une des œuvres les plus célèbres de la collection lausannoise est ce terrible «Massacre de la St-Barthélémy» selon François Dubois. Religion, cruauté, mort et mémoire, les ingrédients qui forment le point de départ de cette nouvelle exposition. **Visites guidées:** les jeudis 9 octobre, 13 novembre, 18 décembre, à 18h30 et 30 octobre, 4 décembre, à 12h30. Du 19 septembre au 4 janvier 2004.

**Musée militaire vaudois, Morges.** *Les Vaudois de Napoléon.* Le quotidien d'un soldat, depuis son engagement jusqu'à son hypothétique retour en Suisse. **Animation:** le 3<sup>e</sup> régiment suisse offrira une reconstitution samedi 27 et dimanche 28 septembre. Jusqu'au 14 décembre.

**Musée de l'Elysée, Lausanne.** *Ella Maillart. Sur les routes de l'Orient. Jean-Pierre Grandjean. Bouddha.* **Visite guidée:** dimanche 19 octobre, à 15h et à 16h. Lundi-dim.: 11h à 18h. Jusqu'au 19 octobre.

## Conférences

A l'enseigne de **Pain, Science & Chocolat**, l'Espace des Inventions (Vallée de la Jeunesse, Lausanne) invite les enfants à suivre 2 conférences-spectacles scientifiques, de 15h à 17h: *«C'est comment l'infiniment petit?»*, samedi 27 septembre et *«La chimie explosive»*, dimanche 5 octobre. Âge conseillé: 10 ans. Entrée libre, goûter offert.

## Spectacles

*«La nuit des Reines ou comment Henri II a viré sa cuti»*, de Michel Heim. Une comédie de mœurs mise en scène par Jean-Pierre Rouvellat. Vendredi 26 septembre, à 20h30, au Théâtre de Grand champ, à Gland.

**Trottinette: 5e Festival romand du spectacle pour enfants.** Théâtre, poésie, jeux, acrobatie, autant d'ingrédients à déguster en famille du vendredi 26 au dimanche 28 septembre, à Aigle. [trottinette@planete.ch](mailto:trottinette@planete.ch)